



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Relance du commerce de gros

Question écrite n° 29825

#### Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation extrêmement problématique des fournisseurs du secteur de la restauration. Depuis la mi-mars 2020, la fermeture administrative des restaurateurs et cantines scolaires a fait perdre 60 % de l'activité du secteur. Sans perspective aucune de réouverture des restaurants à brève échéance, et avec une fréquentation scolaire faible et incertaine, c'est la pérennité du secteur qui est engagée. Aussi, il est indispensable, à l'instar du plan de soutien spécifique mis en place à l'endroit de l'hôtellerie et de la restauration, que ceux qui les approvisionnent bénéficient également d'un traitement spécifique. Sans quoi, le moment venu, il n'y aura plus d'approvisionnement et des milliers d'emplois pourraient être menacés. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui exposer les mesures envisagées pour permettre la survie de ce secteur essentiel au bon fonctionnement de la restauration.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Serville](#)

**Circonscription :** Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29825

**Rubrique :** Hôtellerie et restauration

**Ministère interrogé :** [Économie et finances](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances et relance](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mai 2020](#), page 3602

**Question retirée le :** 10 août 2021 (Fin de mandat)